



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités de Normandie*



Insertion par l'Activité Économique (IAE)

BILAN ANNUEL
Année 2023
Région Normandie

SOMMAIRE

Introduction	page 3
Éléments de contexte	pages 3 à 6
Figure 1 : Caractéristiques de la population active âgée de 15 à 64 ans en Normandie	page 3
Figure 2 : Caractéristiques des demandeurs d'emploi de cat. ABC en Normandie	page 4
Figure 3 : Allocataires du RSA, de l'ASS et de l'AAH en Normandie	page 5
Figure 4 : Caractéristiques des salariés de l'IAE en Normandie	page 5
Figure 5 : Carte du taux de chômage annuel moyen par département	page 6
Partie 1 : Données générales de l'insertion par l'activité économique (IAE)	pages 7 à 9
Figures 1 et 6 : Contrats de l'IAE par type de structure	pages 7 et 9
Figures 2 et 7 : Établissements de l'IAE par type de structure	pages 7 et 9
Figures 3 et 8 : Salariés de l'IAE par type de structure	pages 7 et 9
Figures 4 et 9 : ETP réalisés par type de structure	pages 8 et 9
Figure 5 : Quotité de travail par type de structure	page 8
Partie 2 : Profil des salariés en insertion	pages 10 à 16
Figure 1 : Répartition par sexe	page 10
Figure 2 : Répartition par tranche d'âge (Moins de 26 ans / 26 - 49 ans / 50 ans et plus)	page 11
Figure 3 : Répartition selon l'ancienneté d'inscription à France Travail	page 12
Figure 4 : Parts des peu diplômés parmi les salariés de moins de 30 ans et parmi les salariés de 30 ans et plus	page 13
Figure 5 : Parts des résidents en QPV et en ZRR	page 14
Figure 6 : Parts d'allocataires du RSA, de l'ASS et de l'AAH	page 15
Figure 7 : Parts de TH, d'allocataires de l'AAH et de BOETH	page 16
Partie 3 : Principaux métiers exercés par les salariés en insertion	page 17
Figure 1 : Principaux métiers exercés par les salariés en insertion dans un ACI	page 17
Figure 2 : Principaux métiers exercés par les salariés en insertion dans une EI	page 17
Figure 3 : Principaux métiers exercés par les salariés en insertion dans une AI	page 17
Figure 4 : Principaux métiers exercés par les salariés en insertion dans une ETTI	page 17
Partie 4 : Sorties du dispositif	page 18
Figure 1 : Sorties du dispositif pour la région Normandie	page 18
Figure 2 : Sorties du dispositif pour la France métropolitaine	page 18
Partie 5 : Taux d'accès	pages 19 à 25
Intro. : Présentation des taux d'accès	page 19
Figure 1 : Taux d'accès des DELD (demandeurs d'emploi de longue durée)	page 20
Figure 2 : Taux d'accès des personnes peu diplômées	page 21
Figure 3 : Taux d'accès des allocataires du RSA (revenu de solidarité active)	page 22
Figure 4 : Taux d'accès des BOETH (bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés)	page 23
Figure 5 : Taux d'accès des allocataires de l'AAH (allocation aux adultes handicapés)	page 24
Figure 6 : Comparaison des taux d'accès pour l'ensemble des structures en Normandie	page 25

Introduction

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour reprendre confiance en soi, (re)trouver des habitudes de travail et se former à un métier.

Il existe quatre types de structures pour accompagner les salariés en insertion :

- les ateliers et chantiers d'insertion (**ACI**), qui produisent des biens et des services dans le secteur non-marchand ;
- les entreprises d'insertion (**EI**), spécialisées dans la vente de biens et de services marchands ;
- les associations intermédiaires (**AI**), qui mettent à disposition d'autres structures leurs salariés en insertion ;
- les entreprises de travail temporaire d'insertion (**ETTI**), qui proposent des missions d'intérim à leurs salariés en insertion.

Un nouveau type de structure de l'IAE (SIAE) est en expérimentation : les entreprises d'insertion par le travail indépendant (**EITI**). Les EITI permettent aux salariés en insertion d'exercer une activité professionnelle en bénéficiant d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement.

Ce type de structure **ne figure pas encore dans nos bases de données**. Aussi, il n'apparaîtra pas dans ce bilan.

Les données relatives aux salariés (contrats, ETP, données de profils,...) sont comptabilisés **au lieu de résidence du salarié**.

Les équivalents temps plein (ETP) réalisés dans l'année sont calculés à partir du nombre d'heures effectuées dans l'année, comme suit :

ACI : 1 ETP = 1 820 heures ; EI : 1 ETP = 1 505 heures ; AI : 1 ETP = 1 607 heures ; ETTI : 1 ETP = 1 600 heures.

Éléments de contexte

Figure 1 : Caractéristiques de la population active âgée de 15 à 64 ans en Normandie en 2021

	Actifs de 15-64 ans	Part des femmes	Part des hommes	Part des moins de 26 ans	Part des 26-49 ans	Part des 50 ans et plus	Part des résidents en QPV ⁽¹⁾ (2)	Part des résidents en ZRR ⁽³⁾	Part des personnes peu diplômées ⁽⁴⁾
Calvados	316 847	49,5%	50,5%	14,0%	57,3%	28,8%	4,6%	18,6%	14,0%
Eure	277 023	48,7%	51,3%	12,3%	58,6%	29,1%	6,1%	5,6%	16,5%
Manche	218 979	48,2%	51,8%	13,2%	56,0%	30,8%	3,0%	30,2%	13,3%
Orne	117 050	48,3%	51,7%	13,4%	54,2%	32,4%	5,9%	68,9%	16,5%
Seine-Maritime	565 952	48,8%	51,2%	14,4%	58,0%	27,7%	9,7%	6,0%	14,7%
Normandie	1 495 850	48,8%	51,2%	13,6%	57,4%	29,0%	6,7%	17,1%	14,8%

Lecture : le département du Calvados comporte 316 847 actifs âgés de 15 à 64 ans ; 49,5% d'entre eux sont des femmes.

⁽¹⁾ QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

⁽²⁾ Attention : recensement de la population (RP) 2020 et non pas 2021

⁽³⁾ ZRR : Zone de revitalisation rurale

⁽⁴⁾ Niveau de diplôme en-dessous du niveau 3 (niveau 3 : CAP - BEP obtenu)

Figure 2 : Caractéristiques des demandeurs d'emploi (DE) de catégories ABC* en Normandie en 2023

*Demandeur d'emploi de catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de réaliser des actes positifs de recherche d'emploi.

Figure 2.1 : Demandeurs d'emploi (DE) de catégories ABC, caractéristiques générales

	DE, cat. ABC	Part des femmes	Part des hommes	Part des moins de 26 ans	Part des 26-49 ans	Part des 50 ans et plus	Part des résidents en QPV ⁽¹⁾	Part des résidents en ZRR ⁽²⁾
Calvados	84 234	51,3%	48,7%	21,3%	55,8%	22,9%	8,1%	16,7%
Eure	70 979	52,4%	47,6%	21,1%	55,8%	23,1%	10,2%	5,1%
Manche	49 343	53,2%	46,8%	21,6%	53,8%	24,7%	6,0%	30,1%
Orne	30 047	50,5%	49,5%	22,0%	53,9%	24,0%	10,9%	63,9%
Seine-Maritime	161 755	50,9%	49,1%	22,4%	56,2%	21,4%	14,3%	4,8%
Normandie	396 358	51,5%	48,5%	21,8%	55,6%	22,6%	10,9%	15,0%

Lecture : le département du Calvados comporte 84 234 DE de cat. ABC ; 51,3% d'entre eux sont des femmes.

⁽¹⁾ QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

⁽²⁾ ZRR : Zone de revitalisation rurale

Figure 2.2 : Demandeurs d'emploi (DE) de catégories ABC, "public cible"

	DE, cat. ABC	Part des DELD ⁽³⁾	Part des DE BOETH ⁽⁴⁾	Part des DE peu diplômés ⁽⁵⁾
Calvados	84 234	37,1%	7,8%	15,3%
Eure	70 979	39,9%	8,0%	16,5%
Manche	49 343	36,0%	9,8%	13,6%
Orne	30 047	37,6%	8,6%	17,7%
Seine-Maritime	161 755	39,0%	7,5%	15,6%
Normandie	396 358	38,3%	8,0%	15,6%

Avertissement sur les DE BOETH :
 en décembre 2023, France travail a mis à jour l'OETH de son stock de demandeurs d'emploi. En effet, l'OETH a été purgée pour les demandeurs d'emploi avec une date de validité de RQTH dépassée.

Lecture : le département du Calvados comporte 84 234 DE de cat. ABC ; 37,1% d'entre eux sont des DELD.

⁽³⁾ DELD : Demandeurs d'emploi de longue durée c'est-à-dire inscrits en catégories ABC depuis un an ou plus.

⁽⁴⁾ DE BOETH : Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)

⁽⁵⁾ Niveau de diplôme en-dessous du niveau 3 (niveau 3 : CAP - BEP obtenu)

Figure 3 : Allocataires du RSA et de l'AAH au 31 décembre 2022

	Foyers allocataires du RSA ⁽¹⁾	Taux RSA ⁽²⁾	Bénéficiaires âgés de 20-64 ans de l'AAH ⁽³⁾	Taux AAH ⁽⁴⁾
Calvados	13 459	4,2	10 766	2,8
Eure	13 438	5,2	13 559	4,1
Manche	7 583	3,3	10 413	4,0
Orne	6 854	5,3	4 834	3,4
Seine-Maritime	39 947	7,0	30 371	4,4
Normandie	81 284	5,4	69 950	3,9

⁽¹⁾RSA : Revenu de solidarité active
⁽²⁾Nombre de foyers allocataires du RSA rapporté au nombre de ménages au recensement de la population (RP) ; en %.
⁽³⁾AAH : Allocation aux adultes handicapés
⁽⁴⁾Nombre de bénéficiaires de 20-64 ans de l'AAH rapporté au nombre de personnes de 20-64 ans au recensement de la population ; en %.

Lecture : le département du Calvados comporte 13 459 foyers allocataires du RSA et 10 766 bénéficiaires de l'AAH âgés de 20 à 64 ans.

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee (RP). Exploitation OR2S.

Figure 4 : Caractéristiques des salariés de l'IAE (ensemble des structures) en Normandie en 2023

	Ensemble	Part des femmes	Part des hommes	Part des moins de 26 ans	Part des 26-49 ans	Part des 50 ans et plus	Part des résidents en QPV ⁽¹⁾	Part des résidents en ZRR ⁽²⁾
Calvados	3 222	43,6%	56,4%	14,3%	51,5%	34,2%	13,4%	27,3%
Eure	2 824	51,6%	48,4%	17,4%	53,3%	29,3%	21,2%	3,9%
Manche	2 098	48,3%	51,7%	16,2%	51,0%	32,8%	17,5%	25,3%
Orne	2 148	44,4%	55,6%	18,1%	49,8%	32,0%	24,3%	58,2%
Seine-Maritime	6 975	39,4%	60,6%	18,7%	55,5%	25,8%	21,7%	5,8%
Normandie	17 267	43,9%	56,1%	17,3%	53,1%	29,6%	19,9%	18,4%

⁽¹⁾ QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville
⁽²⁾ ZRR : Zone de revitalisation rurale

Lecture : le département du Calvados comporte 3 222 salariés de l'IAE ; 43,6% d'entre eux sont des femmes.

	Ensemble	Part des DELD ⁽³⁾	Part des TH ⁽⁴⁾	Part des pers. peu diplômées ⁽⁵⁾	Allocataires du RSA ⁽⁶⁾	Allocataires de l'ASS ⁽⁷⁾
Calvados	3 222	54,0%	10,5%	60,6%	32,7%	7,8%
Eure	2 824	48,6%	9,2%	61,2%	33,7%	7,1%
Manche	2 098	52,3%	15,5%	55,3%	36,0%	7,3%
Orne	2 148	46,4%	9,5%	64,8%	34,4%	7,4%
Seine-Maritime	6 975	49,8%	7,3%	58,2%	36,9%	6,2%
Normandie	17 267	50,3%	9,5%	59,6%	35,2%	6,9%

⁽³⁾ DELD : Demandeurs d'emploi de longue durée c'est-à-dire inscrits en catégories ABC depuis un an ou plus.

⁽⁴⁾ TH : Travailleur handicapé

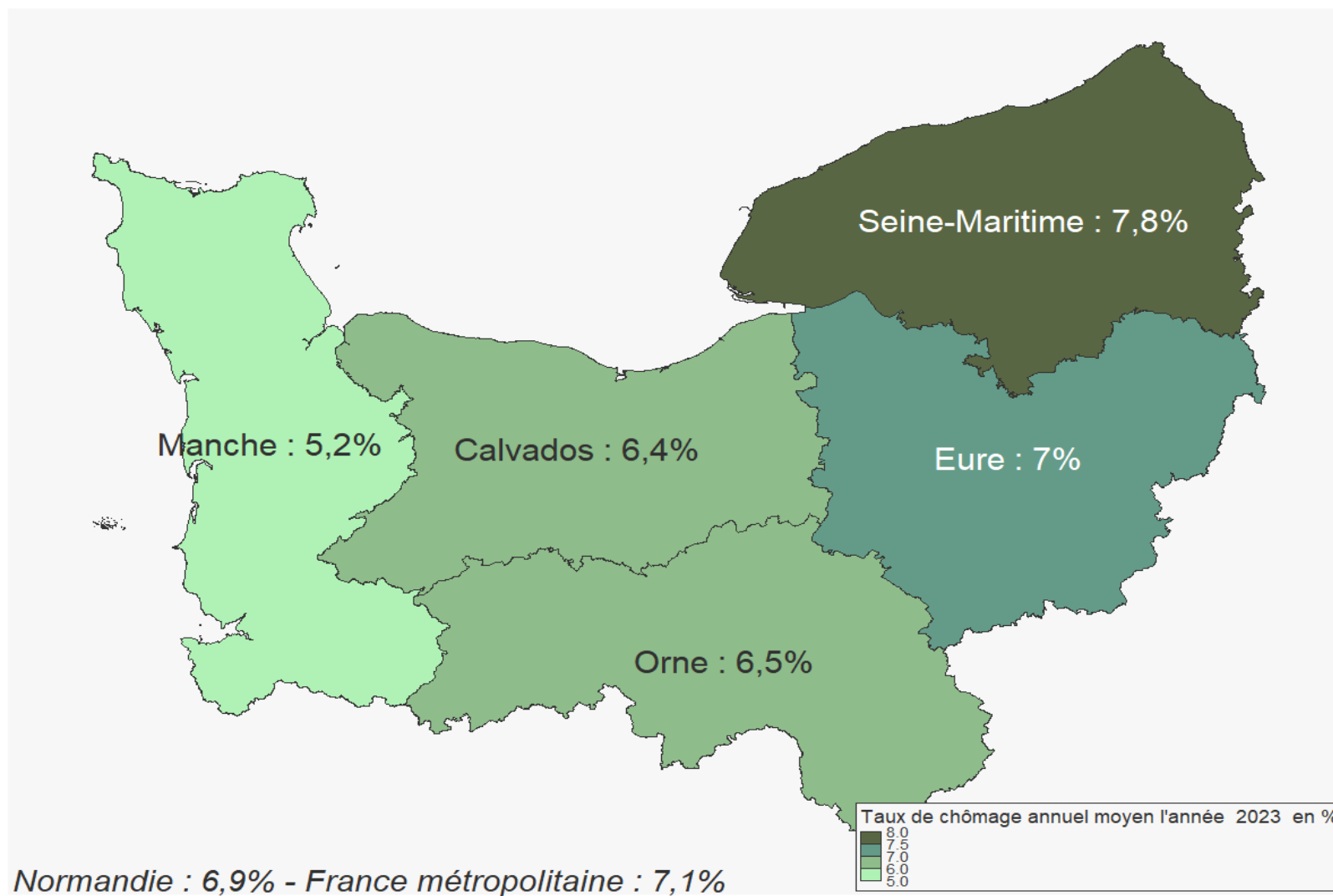
⁽⁵⁾ Niveau de diplôme en-dessous du niveau 3 (niveau 3 : CAP - BEP obtenu)

⁽⁶⁾ RSA : Revenu de solidarité active

⁽⁷⁾ ASS : Allocation de solidarité spécifique

Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares - Traitement Dcrets de Normandie. Date des données : juillet 2024

Figure 5 : Taux de chômage annuel moyen par département en 2023



Sources : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT. Traitement : Dreetts.

Date des données : taux de chômage en moyenne annuelle en 2023

Partie 1 : Données générales de l'insertion par l'activité économique (IAE)

Avertissement

Les contrats, salariés, etp et quotités sont comptabilisés selon le code commune du salarié.

Les établissements sont comptabilisés selon le code commune employeur.

Figure 1 : Contrats de l'IAE par type de structure en 2023

	ACI	EI	AI	ETTI	Ensemble
Calvados	3 414	431	1 279	319	5 443
Eure	3 040	485	1 011	344	4 880
Manche	1 901	157	897	178	3 133
Orne	2 166	230	701	277	3 374
Seine-Maritime	6 056	800	2 418	1 376	10 650
Normandie	16 577	2 103	6 306	2 494	27 480
France métrop.	229 203	67 944	88 920	49 544	435 611

Lecture : en se référant au lieu de résidence du salarié, le département du Calvados présente 3 414 contrats en ACI.

Figure 2 : Établissements de l'IAE par type de structure en 2023

	ACI	EI	AI	ETTI	Ensemble
Calvados	28	18	13	7	66
Eure	18	9	4	4	35
Manche	14	8	7	4	33
Orne	14	6	5	3	28
Seine-Maritime	48	23	17	8	96
Normandie	122	64	46	26	258
France métrop.	2 107	1 226	616	465	4 414

Lecture : le département du Calvados comporte 28 établissements en ACI.

Figure 3 : Salariés de l'IAE par type de structure en 2023

	ACI	EI	AI	ETTI	Ensemble
Calvados	1 437	209	1 261	315	3 222
Eure	1 230	252	1 002	340	2 824
Manche	951	79	893	175	2 098
Orne	1 073	111	688	276	2 148
Seine-Maritime	2 834	393	2 380	1 368	6 975
Normandie	7 525	1 044	6 224	2 474	17 267
France métrop.	118 636	38 041	87 556	48 927	293 160

Lecture : en se référant au lieu de résidence, le département du Calvados comporte 1 437 salariés en insertion dans un ACI.

Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares - Traitement Dreets de Normandie. Date des données : juillet 2024

Figure 4 : ETP* réalisés par type de structure en 2023

	ACI	EI	AI	ETTI	Ensemble
Calvados	589	126	250	74	1 039
Eure	544	139	183	86	951
Manche	408	50	145	58	661
Orne	433	66	134	75	709
Seine-Maritime	1 142	251	408	453	2 254
Normandie	3 116	633	1 121	746	5 615
France métrop.	46 158	20 593	15 213	12 962	94 926

Lecture : en se référant au lieu de résidence, dans le département du Calvados, les salariés en insertion dans un ACI réalisent 589 ETP* dans l'année.

Figure 5 : Quotité de travail - nombre d'ETP* réalisés pour 100 salariés - par type de structure en 2023

	ACI	EI	AI	ETTI	Ensemble
Calvados	41,0	60,4	19,8	23,6	32,3
Eure	44,2	55,2	18,2	25,2	33,7
Manche	42,9	62,9	16,3	33,1	31,5
Orne	40,4	59,9	19,5	27,3	33,0
Seine-Maritime	40,3	63,9	17,2	33,1	32,3
Normandie	41,4	60,6	18,0	30,2	32,5
France métrop.	38,9	54,1	17,4	26,5	32,4

Lecture : en se référant au lieu de résidence, dans le département du Calvados, 41,0 ETP* sont réalisés pour 100 salariés en insertion dans un ACI.

*ETP : équivalent temps plein ; voir "Introduction"

Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares - Traitement Dreets de Normandie. Date des données : juillet 2024

Figure 6 : Contrats de l'IAE par type de structure

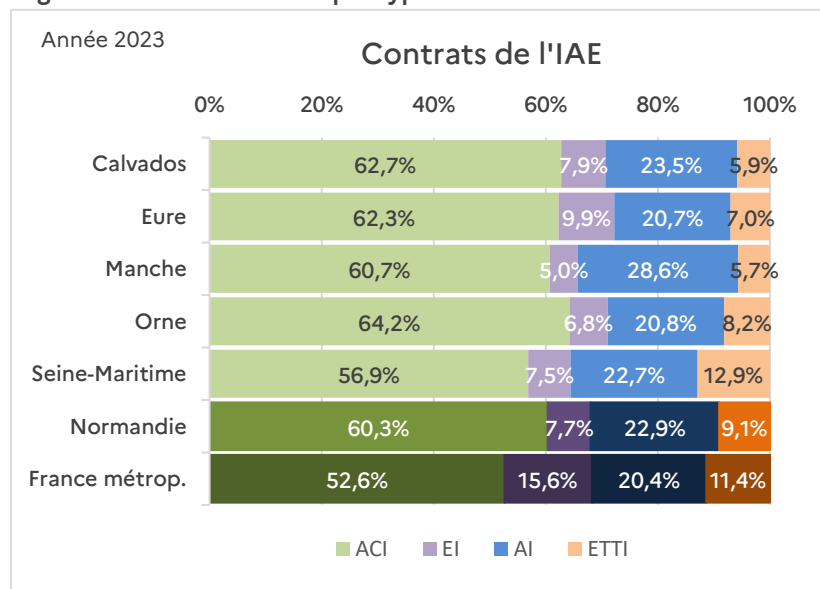


Figure 7 : Établissements de l'IAE par type de structure

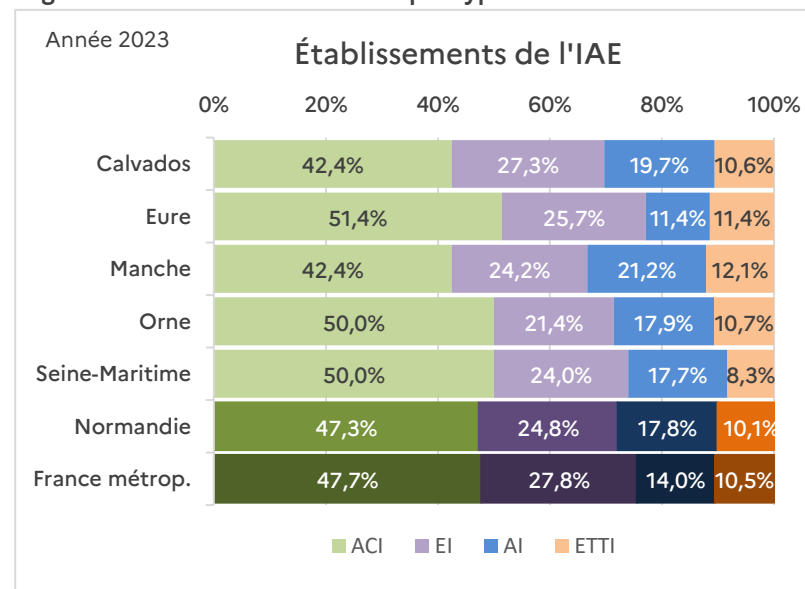


Figure 8 : Salariés de l'IAE par type de structure

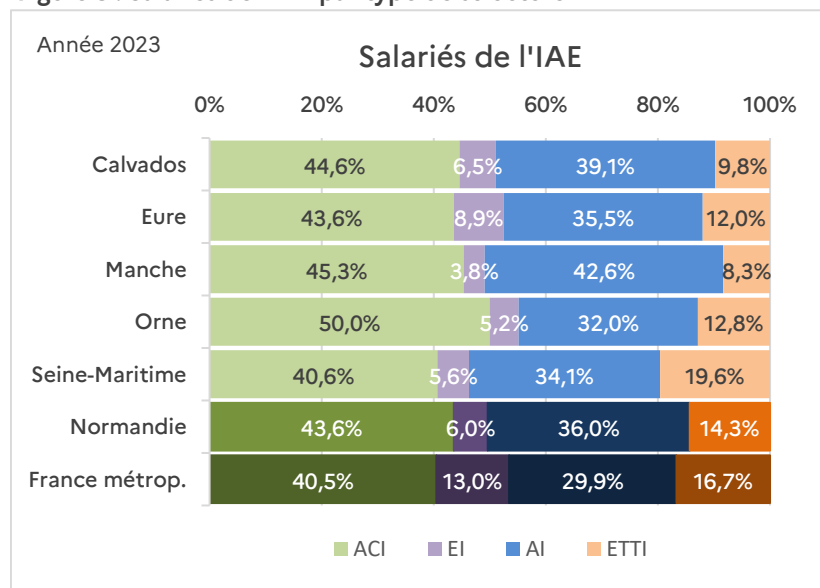
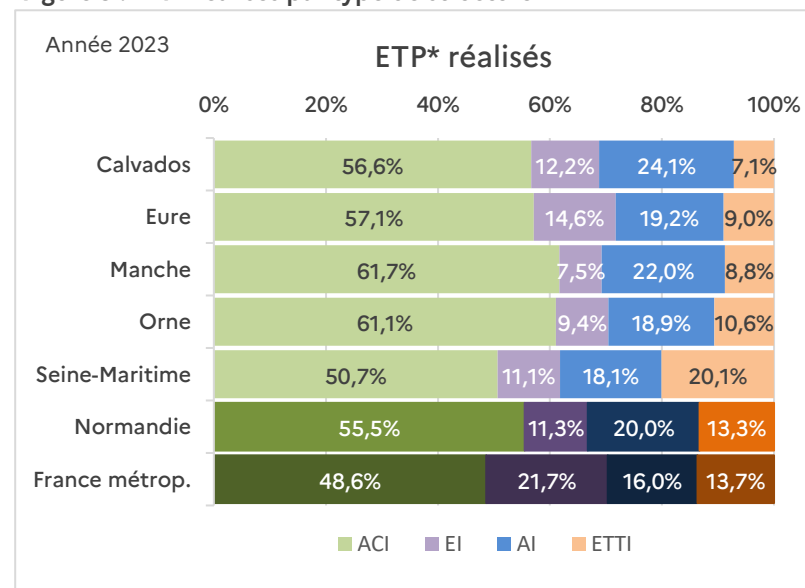


Figure 9 : ETP* réalisés par type de structure

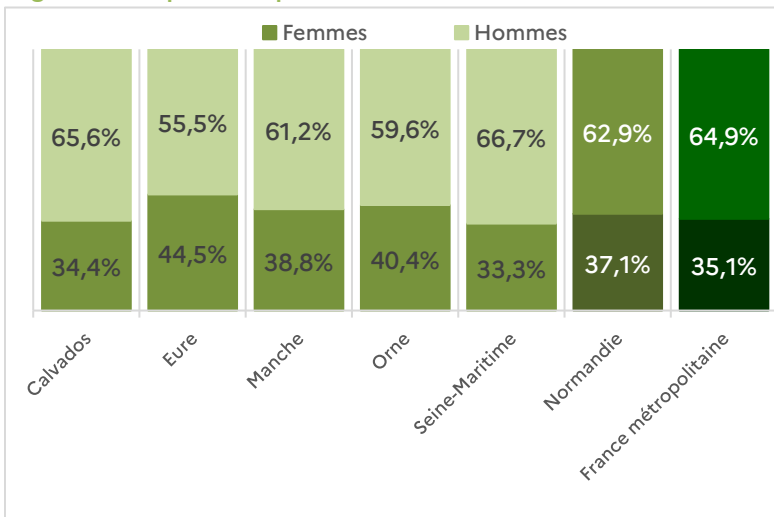


*ETP : équivalent temps plein ; voir "Introduction"

Partie 2 : Profil des salariés en insertion

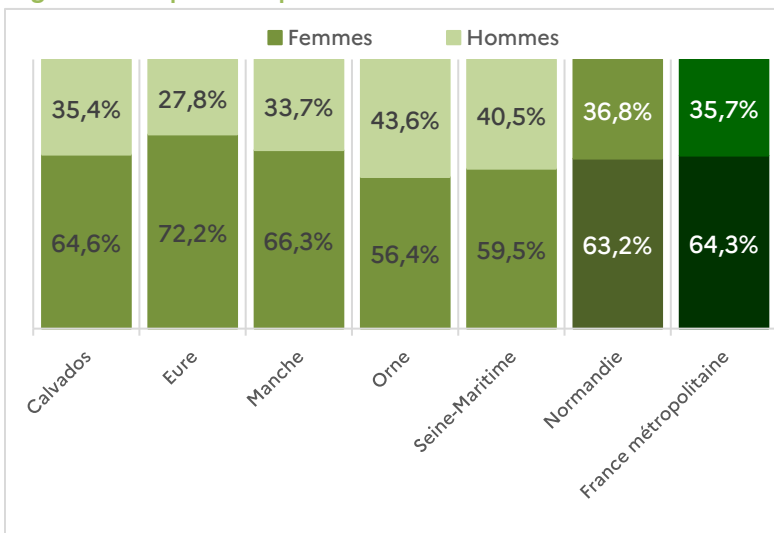
Figure 1 : Répartition par sexe en 2023

Figure 1.1 : Répartition par sexe - ACI



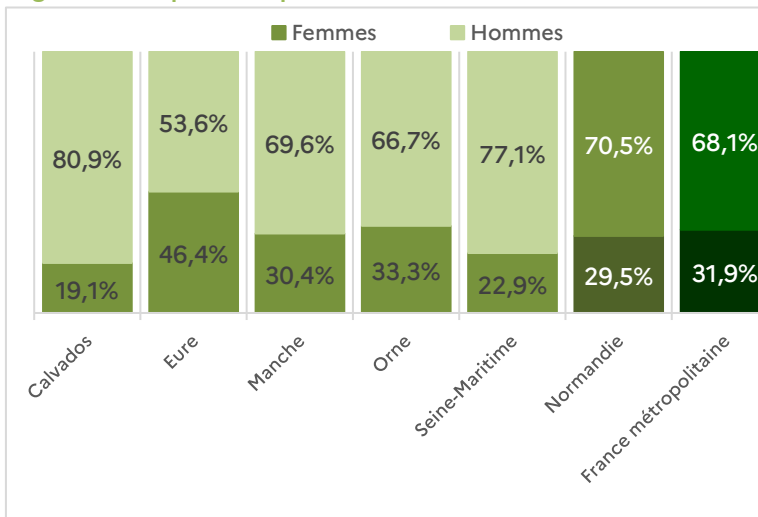
Lecture : 34,4% des salariés en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados, sont des femmes.

Figure 1.3 : Répartition par sexe - AI



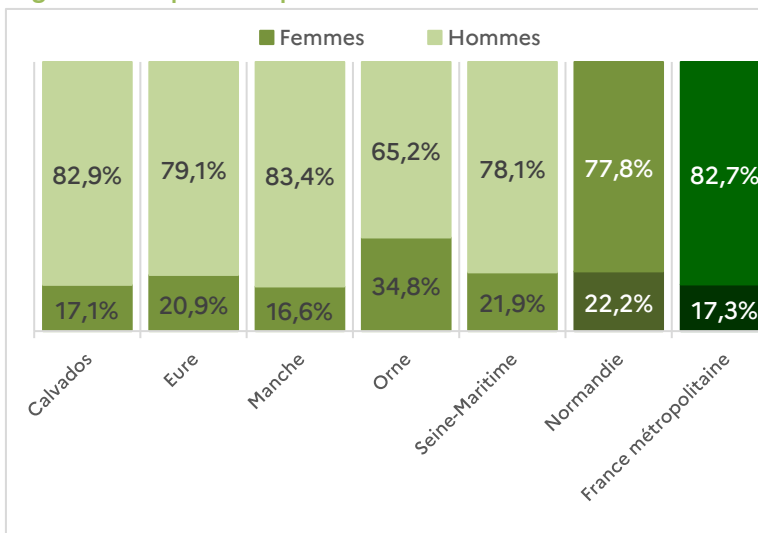
Lecture : 64,6% des salariés en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados, sont des femmes.

Figure 1.2 : Répartition par sexe - EI



Lecture : 19,1% des salariés en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados, sont des femmes.

Figure 1.4 : Répartition par sexe - ETTI



Lecture : 17,1% des salariés en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados, sont des femmes.

Figure 1.5 : Répartition par sexe

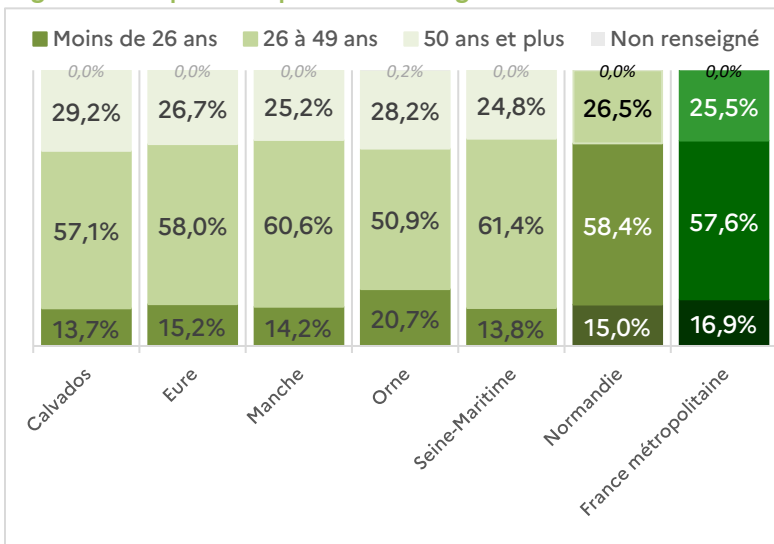
Ensemble

Calvados	Femmes	43,6%
	Hommes	56,4%
Eure	Femmes	51,6%
	Hommes	48,4%
Manche	Femmes	48,3%
	Hommes	51,7%
Orne	Femmes	44,4%
	Hommes	55,6%
Seine-Maritime	Femmes	39,4%
	Hommes	60,6%
Normandie	Femmes	43,9%
	Hommes	56,1%
France métrop.	Femmes	40,4%
	Hommes	59,6%

Lecture : 43,6% des salariés en insertion sur l'ensemble des structures, résidant dans le département du Calvados, sont des femmes.

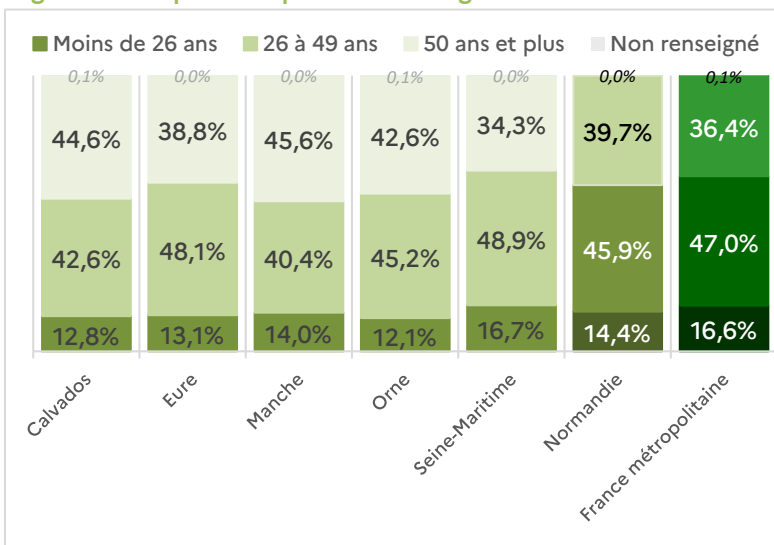
Figure 2 : Répartition par tranche d'âge en 2023

Figure 2.1 : Répartition par tranche d'âge - ACI



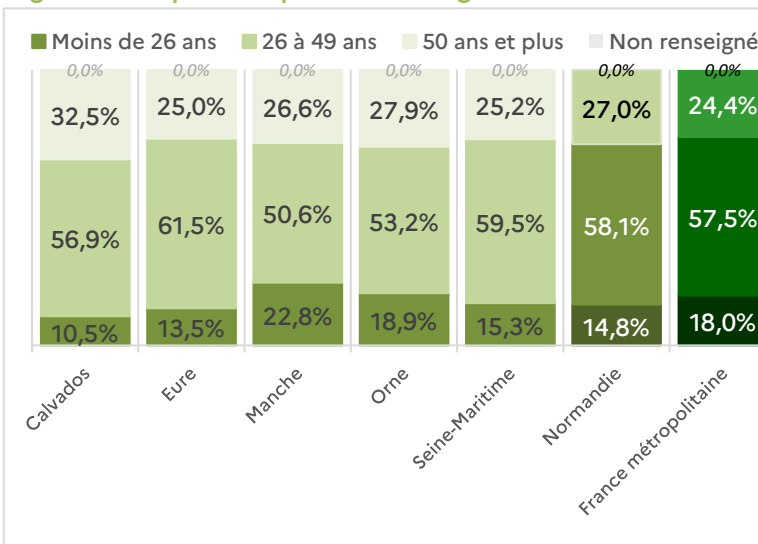
Lecture : 13,7% des salariés en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados, ont moins de 26 ans.

Figure 2.3 : Répartition par tranche d'âge - AI



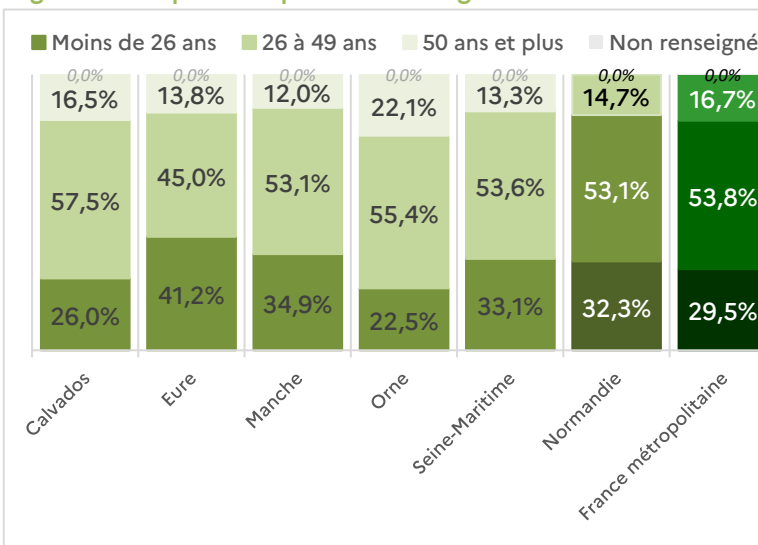
Lecture : 12,8% des salariés en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados, ont moins de 26 ans.

Figure 2.2 : Répartition par tranche d'âge - EI



Lecture : 10,5% des salariés en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados, ont moins de 26 ans.

Figure 2.4 : Répartition par tranche d'âge - ETTI



Lecture : 26,0% des salariés en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados, ont moins de 26 ans.

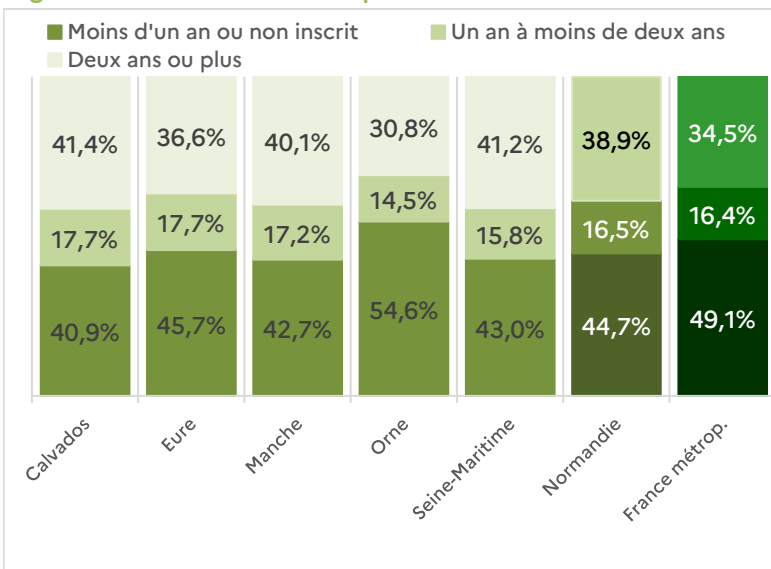
Figure 2.4 : Répartition par tranche d'âge - Ensemble

Calvados	Moins de 26 ans	14,3%
	26 - 49 ans	51,5%
	50 ans et plus	34,2%
	Âge inconnu	0,0%
Eure	Moins de 26 ans	17,4%
	26 - 49 ans	53,3%
	50 ans et plus	29,3%
	Âge inconnu	0,0%
Manche	Moins de 26 ans	16,2%
	26 - 49 ans	51,0%
	50 ans et plus	32,8%
	Âge inconnu	0,0%
Orne	Moins de 26 ans	18,1%
	26 - 49 ans	49,8%
	50 ans et plus	32,0%
	Âge inconnu	0,1%
Seine-Maritime	Moins de 26 ans	18,7%
	26 - 49 ans	55,5%
	50 ans et plus	25,8%
	Âge inconnu	0,0%
Normandie	Moins de 26 ans	17,3%
	26 - 49 ans	53,1%
	50 ans et plus	29,6%
	Âge inconnu	0,0%
France métrop.	Moins de 26 ans	19,1%
	26 - 49 ans	53,8%
	50 ans et plus	27,1%
	Âge inconnu	0,0%

Lecture : 14,3% des salariés en insertion sur l'ensemble des structures, résidant dans le département du Calvados, ont moins de 26 ans.

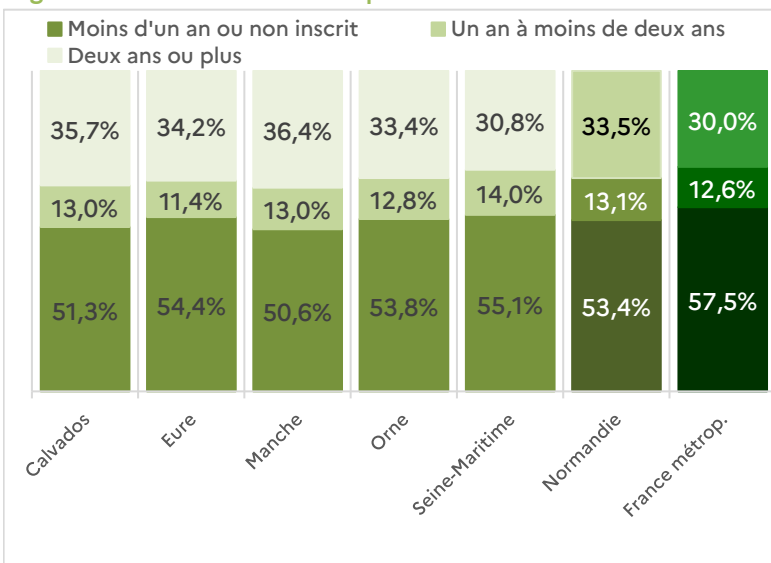
Figure 3 : Répartition selon l'ancienneté d'inscription à France Travail en 2023

Figure 3.1 : Ancienneté d'inscription à France Travail - ACI



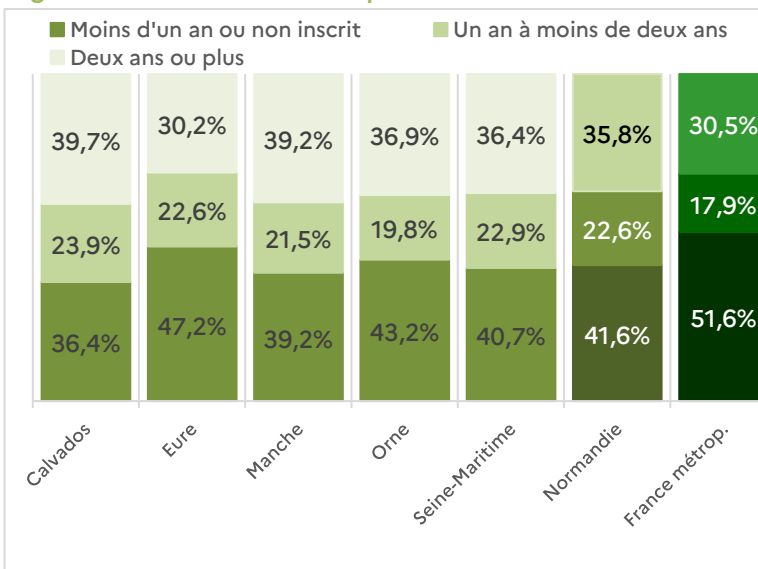
Lecture : 41,4% des salariés en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados, sont inscrits depuis deux ans ou plus.

Figure 3.3 : Ancienneté d'inscription à France Travail - AI



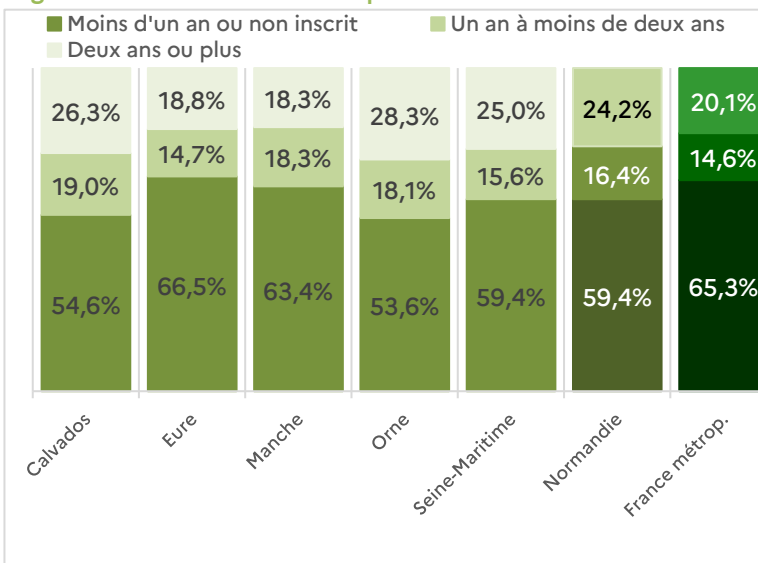
Lecture : 35,7% des salariés en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados, sont inscrits depuis deux ans ou plus.

Figure 3.2 : Ancienneté d'inscription à France Travail - EI



Lecture : 39,7% des salariés en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados, sont inscrits depuis deux ans ou plus.

Figure 3.4 : Ancienneté d'inscription à France Travail - ETTI



Lecture : 26,3% des salariés en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados, sont inscrits depuis deux ans ou plus.

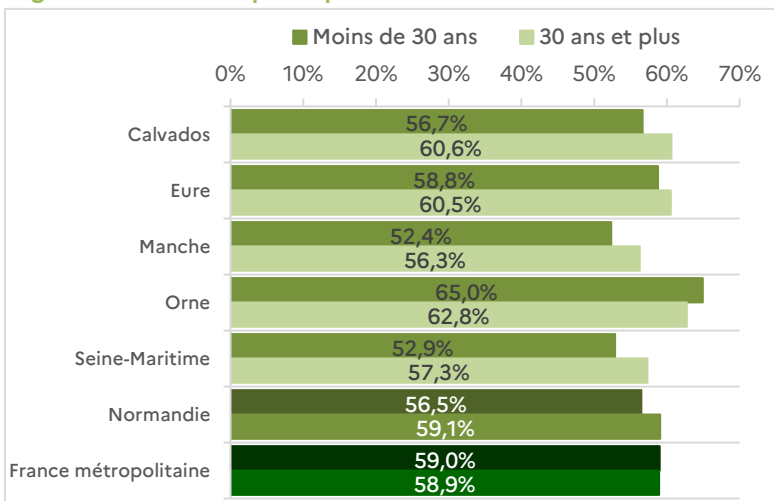
Figure 3.5 : Ancienneté d'inscription à France Travail - Ensemble

Calvados	Moins d'un an ou non inscrit	46,0%
	Un an à moins de deux ans	16,4%
	Deux ans ou plus	37,6%
Eure	Moins d'un an ou non inscrit	51,4%
	Un an à moins de deux ans	15,5%
	Deux ans ou plus	33,0%
Manche	Moins d'un an ou non inscrit	47,7%
	Un an à moins de deux ans	15,7%
	Deux ans ou plus	36,7%
Orne	Moins d'un an ou non inscrit	53,6%
	Un an à moins de deux ans	14,7%
	Deux ans ou plus	31,7%
Seine-Maritime	Moins d'un an ou non inscrit	50,2%
	Un an à moins de deux ans	15,6%
	Deux ans ou plus	34,2%
Normandie	Moins d'un an ou non inscrit	49,7%
	Un an à moins de deux ans	15,6%
	Deux ans ou plus	34,6%
France métrop.	Moins d'un an ou non inscrit	54,6%
	Un an à moins de deux ans	15,1%
	Deux ans ou plus	30,2%

Lecture : 37,6% des salariés en insertion sur l'ensemble des structures, résidant dans le département du Calvados, sont inscrits depuis deux ans ou plus.

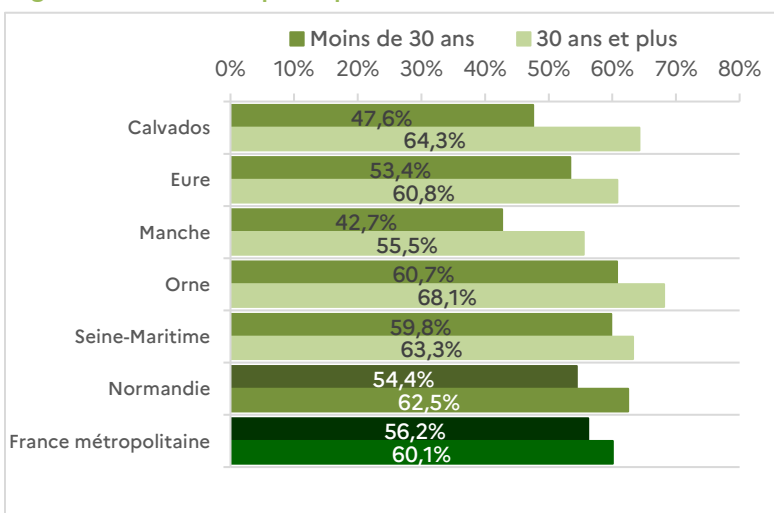
Figure 4 : Parts des peu diplômés* parmi les salariés de moins de 30 ans et parmi les salariés de 30 ans et plus en 2023

Figure 4.1 : Parts des peu diplômés* - ACI



Lecture : 56,7% des salariés de moins de 30 ans en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados, sont peu diplômés.

Figure 4.3 : Parts des peu diplômés* - AI

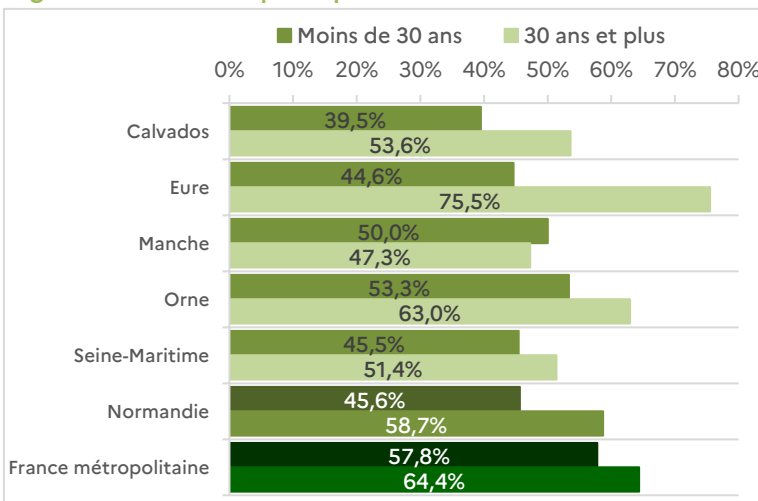


Lecture : 47,6% des salariés de moins de 30 ans en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados, sont peu diplômés.

*Niveau de diplôme en-dessous du niveau 3 (niveau 3 : CAP - BEP obtenu)

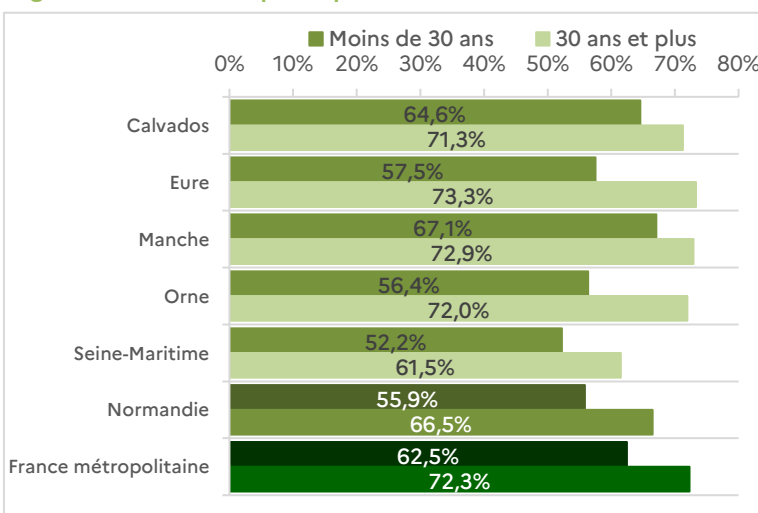
Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares - Traitement Dreets de Normandie. Date des données : juillet 2024

Figure 4.2 : Parts des peu diplômés* - EI



Lecture : 39,5% des salariés de moins de 30 ans en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados, sont peu diplômés.

Figure 4.4 : Parts des peu diplômés* - ETTI



Lecture : 64,6% des salariés de moins de 30 ans en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados, sont peu diplômés.

Figure 4.5 : Parts des peu diplômés*

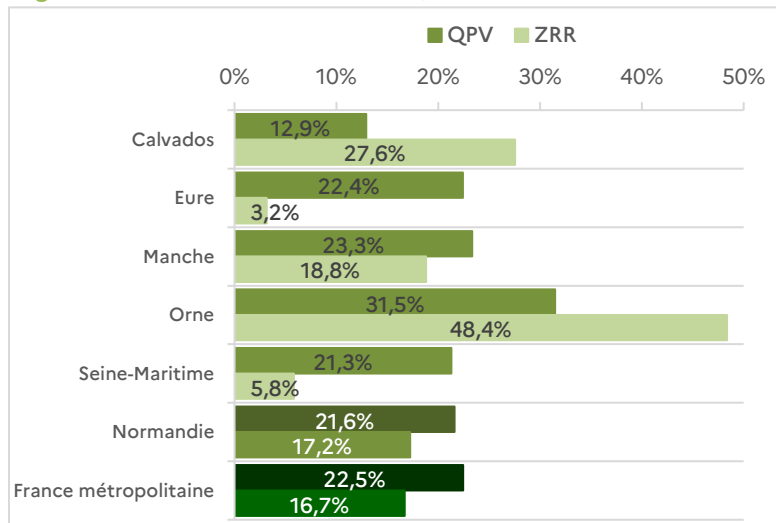
- Ensemble

Calvados	Moins de 30 ans	54,2%
	30 ans et plus	62,5%
Eure	Moins de 30 ans	56,0%
	30 ans et plus	63,0%
Manche	Moins de 30 ans	51,2%
	30 ans et plus	56,6%
Orne	Moins de 30 ans	61,9%
	30 ans et plus	65,7%
Seine-Maritime	Moins de 30 ans	54,2%
	30 ans et plus	59,7%
Normandie	Moins de 30 ans	55,1%
	30 ans et plus	61,2%
France métrop.	Moins de 30 ans	59,0%
	30 ans et plus	61,8%

Lecture : 54,2% des salariés de moins de 30 ans en insertion sur l'ensemble des structures, résidant dans le département du Calvados, sont peu diplômés.

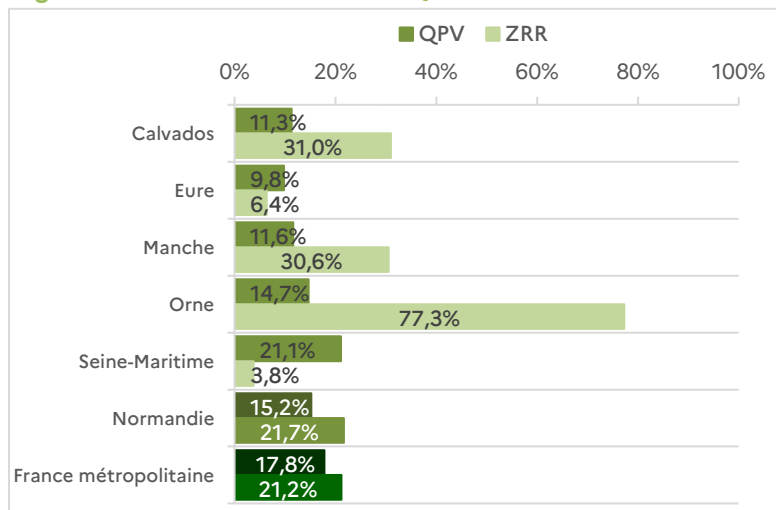
Figure 5 : Parts de résidents en QPV* et en ZRR** en 2023

Figure 5.1 : Parts des résidents en QPV* et en ZRR** - ACI



Lecture : 12,9% des salariés en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados, sont en QPV.

Figure 5.3 : Parts des résidents en QPV* et en ZRR** - AI



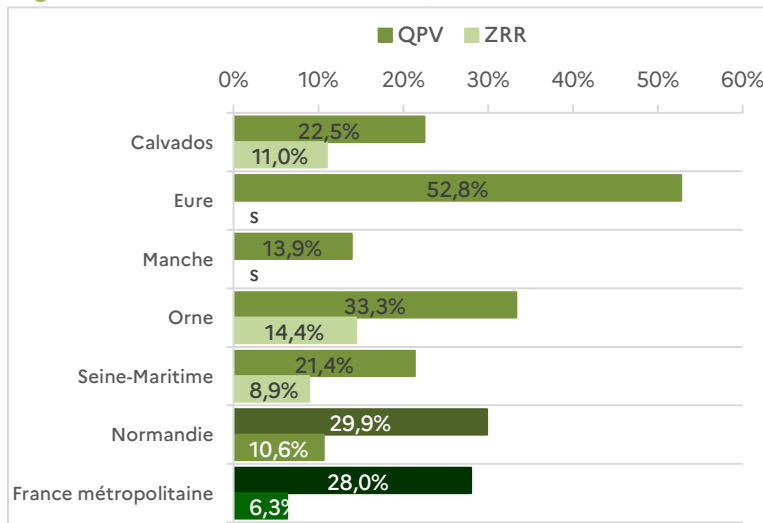
Lecture : 11,3% des salariés en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados, sont en QPV.

*QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville ; **ZRR : Zone de revitalisation rurale

s : secret statistique

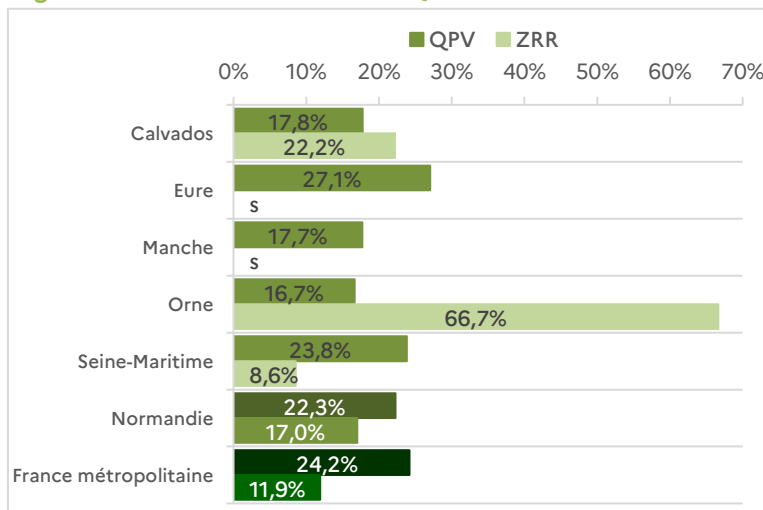
Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares - Traitement Dreets de Normandie. Date des données : juillet 2024

Figure 5.2 : Parts des résidents en QPV* et en ZRR** - EI



Lecture : 22,5% des salariés en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados, sont en QPV.

Figure 5.4 : Parts des résidents en QPV* et en ZRR** - ETTI



Lecture : 17,8% des salariés en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados, sont en QPV.

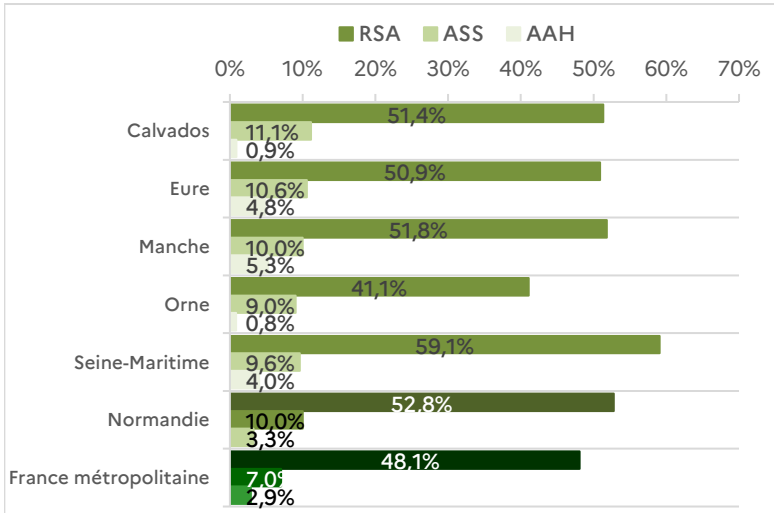
Figure 5.5 : Parts des résidents en QPV* et en ZRR** - Ensemble

Calvados	QPV	13,4%
	ZRR	27,3%
Eure	QPV	21,2%
	ZRR	3,6%
Manche	QPV	17,5%
	ZRR	21,5%
Orne	QPV	24,3%
	ZRR	58,2%
Seine-Maritime	QPV	21,7%
	ZRR	5,8%
Normandie	QPV	19,9%
	ZRR	18,4%
France métrop.	QPV	22,1%
	ZRR	15,9%

Lecture : 13,4% des salariés en insertion sur l'ensemble des structures, résidant dans le département du Calvados, sont en QPV.

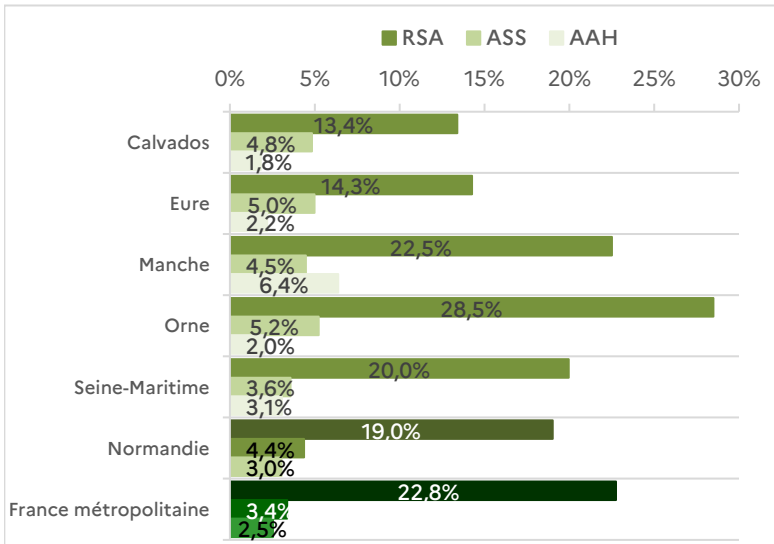
Figure 6 : Parts d'allocataires du RSA*, de ASS* et de l'AAH* en 2023

Figure 6.1 : Parts d'allocataires du RSA, de l'ASS et de l'AAH - ACI



Lecture : 51,4% des salariés en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados, sont allocataires du RSA.

Figure 6.3 : Parts d'allocataires du RSA, de l'ASS et de l'AAH - AI



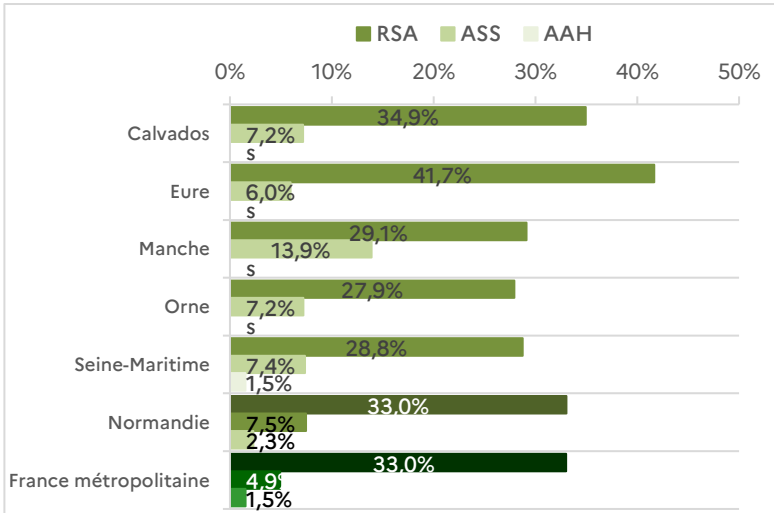
Lecture : 13,4% des salariés en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados, sont allocataires du RSA.

* RSA : Revenu de solidarité active ; ASS : Allocation de solidarité spécifique ; AAH : Allocation aux adultes handicapés

s : secret statistique

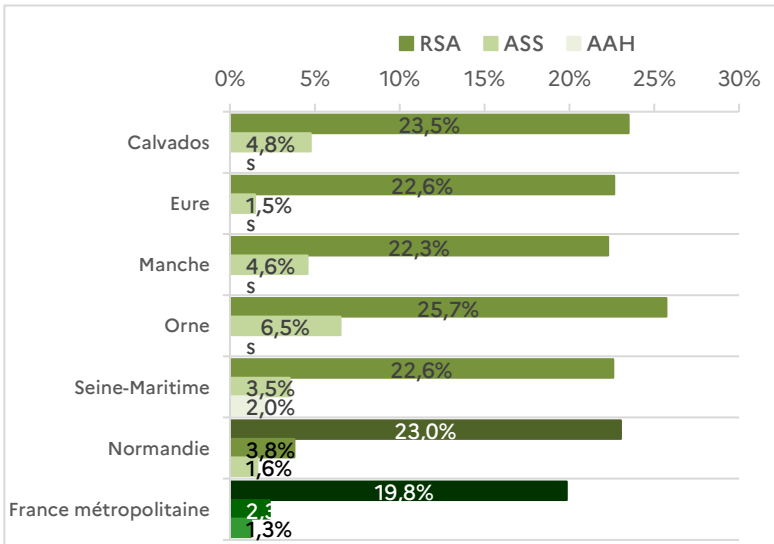
Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares - Traitement Dreet de Normandie. Date des données : juillet 2024

Figure 6.2 : Parts d'allocataires du RSA, de l'ASS et de l'AAH - EI



Lecture : 34,9% des salariés en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados, sont allocataires du RSA.

Figure 6.4 : Parts d'allocataires du RSA, de l'ASS et de l'AAH - ETTI



Lecture : 23,5% des salariés en insertion dans une ETTI, résidant dans le département, sont allocataires du RSA.

Figure 6.5 : Parts d'allocataires du RSA, de l'ASS et de l'AAH

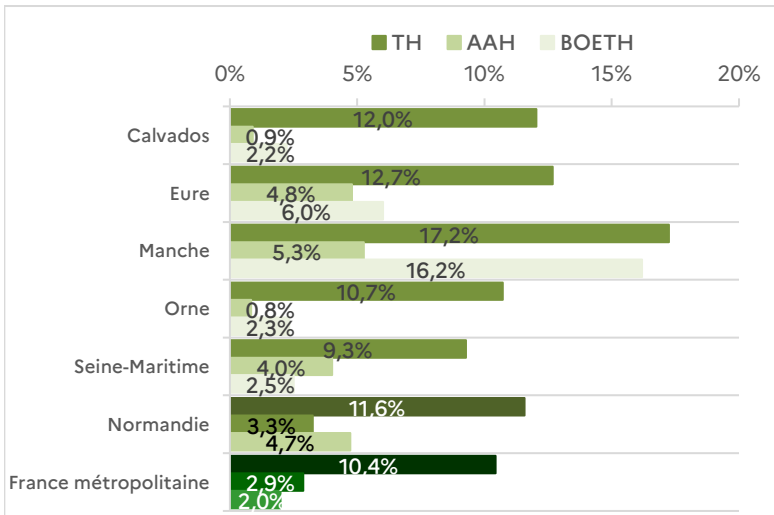
Ensemble

Calvados	RSA	32,7%
	ASS	7,8%
	AAH	1,1%
Eure	RSA	33,7%
	ASS	7,1%
	AAH	2,9%
Manche	RSA	36,0%
	ASS	7,3%
	AAH	5,1%
Orne	RSA	34,4%
	ASS	7,4%
	AAH	1,1%
Seine-Maritime	RSA	36,9%
	ASS	6,2%
	AAH	3,2%
Normandie	RSA	35,2%
	ASS	6,9%
	AAH	2,9%
France métrop.	RSA	33,9%
	ASS	4,9%
	AAH	2,3%

Lecture : 32,7% des salariés en insertion sur l'ensemble des structures, résidant dans le département du Calvados, sont allocataires du RSA.

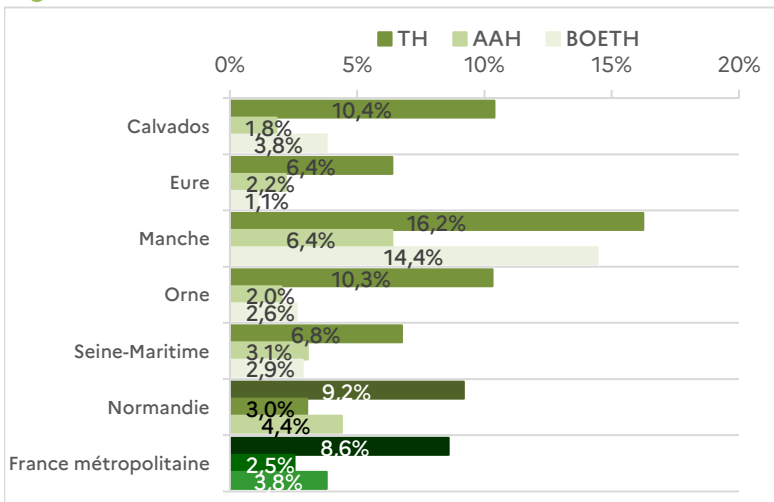
Figure 7 : Parts de TH*, d'allocataires de l'AAH* et de BOETH* en 2023

Figure 7.1 : Parts de TH, d'allocataires de l'AAH et de BOETH - ACI



Lecture : 12,0% des salariés en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados, se déclarent TH.

Figure 7.3 : Parts de TH, d'allocataires de l'AAH et de BOETH - AI



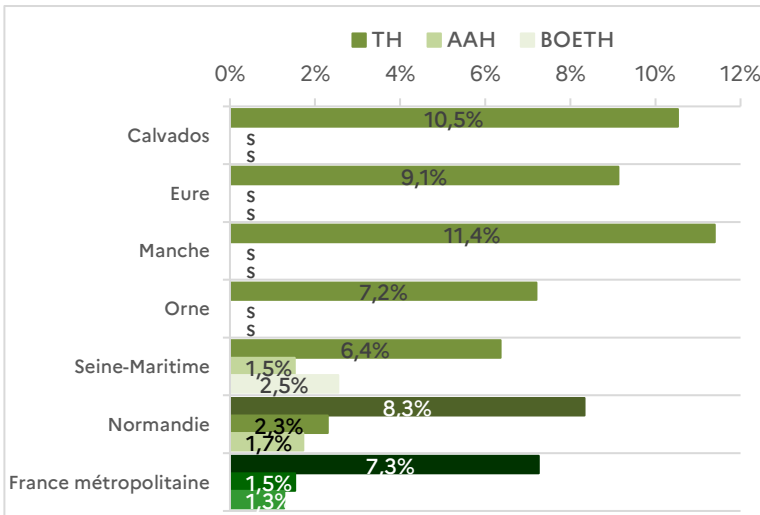
Lecture : 10,4% des salariés en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados, se déclarent TH.

*TH : Travailleur handicapé ; AAH : Allocation aux adultes handicapés ; BOETH : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

s : secret statistique

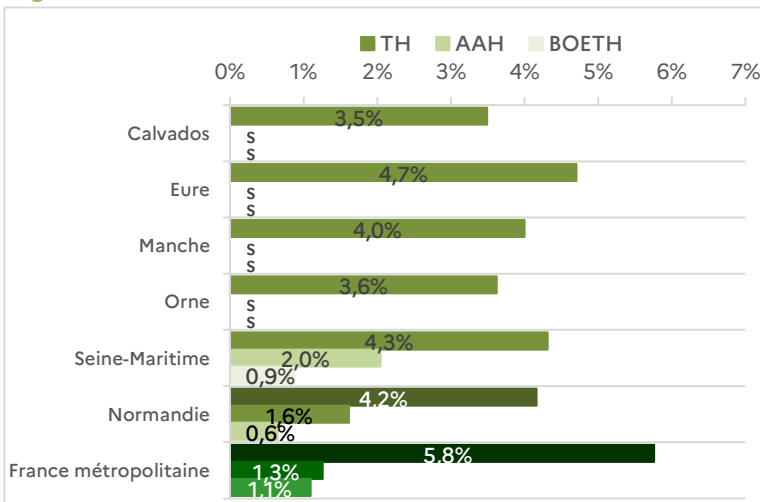
Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares - Traitement Dreetts de Normandie. Date des données : juillet 2024

Figure 7.2 : Parts de TH, d'allocataires de l'AAH et de BOETH - EI



Lecture : 10,5% des salariés en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados, se déclarent TH.

Figure 7.4 : Parts de TH, d'allocataires de l'AAH et de BOETH - ETTI



Lecture : 3,5% des salariés en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados, se déclarent TH.

Figure 7.5 : Parts de TH, d'allocataires de l'AAH et de BOETH - Ensemble

Calvados	TH	10,5%
	AAH	1,1%
	BOETH	2,5%
Eure	TH	9,2%
	AAH	2,9%
	BOETH	3,0%
Manche	TH	15,5%
	AAH	5,1%
	BOETH	13,5%
Orne	TH	9,5%
	AAH	1,1%
	BOETH	2,0%
Seine-Maritime	TH	7,3%
	AAH	3,2%
	BOETH	2,3%
Normandie	TH	9,5%
	AAH	2,9%
	BOETH	3,8%
France métrop.	TH	8,7%
	AAH	2,3%
	BOETH	2,3%

Lecture : 10,5% des salariés en insertion sur l'ensemble des structures, résidant dans le département du Calvados, se déclarent TH.

Partie 3 : Principaux métiers exercés par les salariés en insertion

Avertissement : à partir de 2022, la nomenclature PCS remplace la nomenclature ROME dans la base de données. Pour les contrats encore en cours en 2022 mais ayant débuté avant, le métier est toujours en nomenclature ROME.

Figure 1 : Principaux métiers exercés par les salariés de Normandie en insertion dans un ACI en 2023

Métier exercé	Nombre de contrats	Part des contrats
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	2 343	14,1%
Jardiniers	2 042	12,3%
Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture	1 298	7,8%
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	1 114	6,7%
Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	1 074	6,5%
Employés des services divers	1 008	6,1%
Manutentionnaires non qualifiés	969	5,8%
Nettoyeurs	816	4,9%
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	630	3,8%
Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage	585	3,5%
<i>Ensemble des 10 principaux métiers</i>	<i>11 879</i>	<i>71,7%</i>

Figure 2 : Principaux métiers exercés par les salariés de Normandie en insertion dans une EI en 2023

Métier exercé	Nombre de contrats	Part des contrats
Nettoyeurs	450	21,4%
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	233	11,1%
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	163	7,8%
Jardiniers	161	7,7%
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	138	6,6%
Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	107	5,1%
Conducteurs livreurs, coursiers	92	4,4%
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	80	3,8%
Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile	79	3,8%
Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager,	69	3,3%
<i>Ensemble des 10 principaux métiers</i>	<i>1 572</i>	<i>74,8%</i>

Figure 3 : Principaux métiers exercés par les salariés de Normandie en insertion dans une AI en 2023

Métier exercé	Nombre de contrats	Part des contrats
Nettoyeurs	872	13,8%
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	863	13,7%
Employés des services divers	722	11,4%
Services domestiques	580	9,2%
Jardiniers	510	8,1%
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	484	7,7%
Manutentionnaires non qualifiés	357	5,7%
Agents de service des établissements primaires	251	4,0%
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	240	3,8%
Nettoyage de locaux	191	3,0%
<i>Ensemble des 10 principaux métiers</i>	<i>5 070</i>	<i>80,4%</i>

Figure 4 : Principaux métiers exercés par les salariés de Normandie en insertion dans une ETTI en 2023

Métier exercé	Nombre de contrats	Part des contrats
Employés de la Poste	412	16,5%
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	388	15,6%
Nettoyeurs	157	6,3%
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	147	5,9%
Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton	127	5,1%
Manutentionnaires non qualifiés	123	4,9%
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	121	4,9%
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	68	2,7%
Employés des services divers	53	2,1%
Maçons qualifiés	47	1,9%
<i>Ensemble des 10 principaux métiers</i>	<i>1 643</i>	<i>65,9%</i>

Partie 4 : Sorties du dispositif

Figure 1 : Sorties du dispositif pour la région Normandie en 2023

	ACI	EI	AI	ETTI	Ensemble
Total des sorties	3 522	483	2 401	821	7 227
Total des sorties usuelles ⁽¹⁾	3 066	389	2 245	773	6 473
Emploi durable	369	78	632	214	1 293
<i>Part du total des sorties usuelles</i>	<i>12,0%</i>	<i>20,1%</i>	<i>28,2%</i>	<i>27,7%</i>	<i>20,0%</i>
Emploi de transition	404	44	343	161	952
<i>Part du total des sorties usuelles</i>	<i>13,2%</i>	<i>11,3%</i>	<i>15,3%</i>	<i>20,8%</i>	<i>14,7%</i>
Sortie positive	623	81	404	131	1 239
<i>Part du total des sorties usuelles</i>	<i>20,3%</i>	<i>20,8%</i>	<i>18,0%</i>	<i>16,9%</i>	<i>19,1%</i>
Autre sortie	1 670	186	866	267	2 989
<i>Part du total des sorties usuelles</i>	<i>54,5%</i>	<i>47,8%</i>	<i>38,6%</i>	<i>34,5%</i>	<i>46,2%</i>
Autre cas ⁽²⁾	456	94	156	48	754

⁽¹⁾ Sorties usuelles : emploi durable, emploi de transition, sortie positive, autre sortie

⁽²⁾ Autres cas : retrait des sorties constatées ou motif de sortie non renseigné

Figure 2 : Sorties du dispositif pour la France métropolitaine en 2023

	ACI	EI	AI	ETTI	Ensemble
Total des sorties	57 100	19 423	34 897	20 342	131 762
Total des sorties usuelles ⁽¹⁾	48 639	16 147	32 354	19 342	116 482
Emploi durable	7 331	2 752	8 219	4 754	23 056
<i>Part du total des sorties usuelles</i>	<i>15,1%</i>	<i>17,0%</i>	<i>25,4%</i>	<i>24,6%</i>	<i>19,8%</i>
Emploi de transition	5 706	1 706	4 677	3 876	15 965
<i>Part du total des sorties usuelles</i>	<i>11,7%</i>	<i>10,6%</i>	<i>14,5%</i>	<i>20,0%</i>	<i>13,7%</i>
Sortie positive	9 995	2 574	6 405	2 645	21 619
<i>Part du total des sorties usuelles</i>	<i>20,5%</i>	<i>15,9%</i>	<i>19,8%</i>	<i>13,7%</i>	<i>18,6%</i>
Autre sortie	25 607	9 115	13 053	8 067	55 842
<i>Part du total des sorties usuelles</i>	<i>52,6%</i>	<i>56,5%</i>	<i>40,3%</i>	<i>41,7%</i>	<i>47,9%</i>
Autre cas ⁽²⁾	8 461	3 276	2 543	1 000	15 280

⁽¹⁾ Sorties usuelles : emploi durable, emploi de transition, sortie positive, autre sortie

⁽²⁾ Autres cas : retrait des sorties constatées ou motif de sortie non renseigné

Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares - Traitement Dreets de Normandie. Date des données : juillet 2024

Partie 5 : Taux d'accès

L'insertion par l'activité économique (IAE) a pour mission d'aider les personnes les plus éloignées de l'emploi à se (ré)insérer sur le marché du travail. Ainsi, l'IAE s'adresse, notamment, aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux personnes peu diplômées et aux allocataires de minima sociaux ; ainsi qu'aux personnes en situation de handicap présentant ces profils.

Dans ce contexte, 5 taux d'accès sont proposés, dont la construction sera détaillée par la suite.

- Taux d'accès des **DELD** (demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits à Pôle emploi depuis 1 an ou plus)
- Taux d'accès des personnes **peu diplômées** (niveau de diplôme en-dessous du niveau 3*)
- Taux d'accès des allocataires du **RSA** (revenu de solidarité active)
- Taux d'accès des **BOETH** (bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés)
- Taux d'accès des allocataires de l'**AAH** (allocation aux adultes handicapés)

*Niveau 3 : CAP - BEP obtenu

Figure 1 : Taux d'accès des DELD (demandeurs d'emploi de longue durée)

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à France Travail en cat. ABC* depuis un an ou plus.

Un taux d'accès des DELD est calculé en rapportant le nombre de salariés de l'IAE DELD sur l'année 2023 au nombre total de DELD de cat. ABC* sur l'année 2023.

$$\frac{\text{Nombre de salariés de l'IAE DELD sur l'année}}{\text{Nombre total de DELD de cat. ABC sur l'année}} \times 1\,000$$

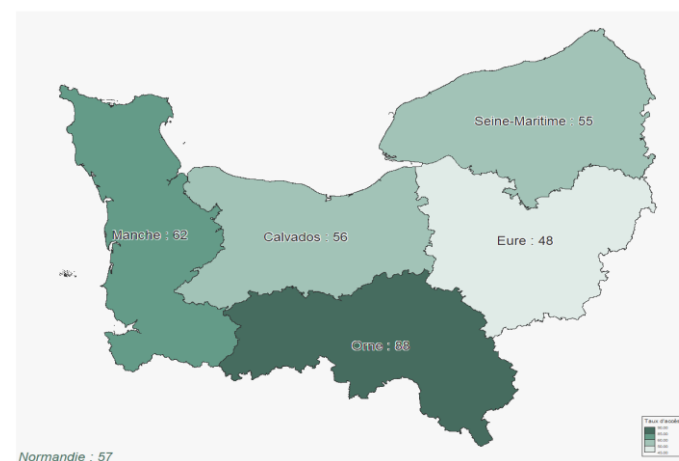
Ainsi, le tableau ci-dessous indique qu'en se référant au lieu de résidence, le département du Calvados comporte 27 salariés DELD en insertion dans un ACI pour 1 000 DELD de cat. ABC.

Figure 1.1 : Taux d'accès des DELD - répartition par type de structure

Année 2023	ACI	EI	AI	ETI	Ensemble
Calvados	27	4	20	5	56
Eure	24	5	16	4	48
Manche	31	3	25	4	62
Orne	43	6	28	11	88
Seine-Maritime	26	4	17	9	55
Normandie	27	4	19	7	57

N. B. : les valeurs sont arrondies à l'entier.

Figure 1.2 : Carte des taux d'accès des DELD pour l'ensemble des structures



La région comporte 57 salariés de l'IAE DELD pour 1 000 DELD de cat. ABC.

Ce nombre de salariés de l'IAE DELD pour 1 000 DELD de cat. ABC s'étend de 48 pour le département de l'Eure à 88 pour le département de l'Orne.

*Catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de réaliser des actes positifs de recherche d'emploi.

Sources : Ministère du Travail, Bases IAE Dares ; France Travail / Dares, STMT (statistiques mensuelles du marché du travail) - Données brutes. Traitement Dreet de Normandie

Figure 2 : Taux d'accès des personnes peu diplômées

Les personnes peu diplômées désignent ici celles dont le niveau de diplôme est en-dessous du niveau 3 (niveau 3 : CAP - BEP obtenu).
Un taux d'accès des personnes peu diplômées est calculé en rapportant le nombre de salariés de l'IAE peu diplômés sur l'année au nombre de demandeurs d'emploi de cat. ABC* peu diplômés sur l'année .

$$\frac{\text{Nombre de salariés de l'IAE peu diplômés sur l'année}}{\text{Nombre de demandeurs d'emploi de cat. ABC peu diplômés sur l'année}} \times 1\,000$$

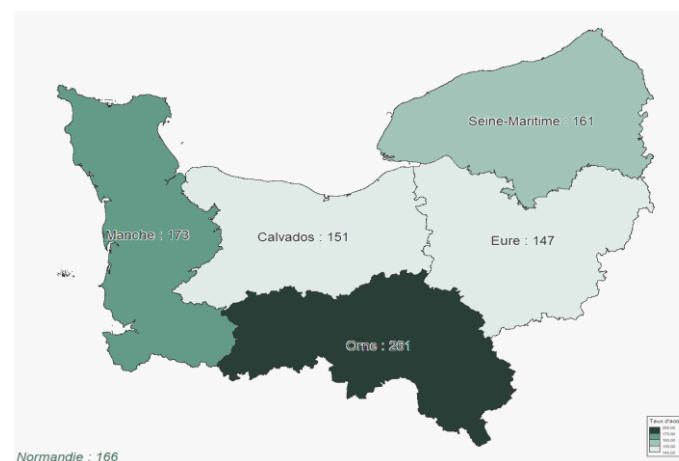
Ainsi, le tableau ci-dessous indique qu'en se référant au lieu de résidence, le département du Calvados comporte 66 salariés peu diplômés en insertion dans un ACI pour 1 000 demandeurs d'emploi de cat. ABC peu diplômés.

Figure 2.1 : Taux d'accès des personnes peu diplômées - répartition par type de structure

Année 2023	ACI	EI	AI	ETTI	Ensemble
Calvados	66	8	60	17	151
Eure	63	15	51	19	147
Manche	78	6	70	18	173
Orne	128	13	86	35	261
Seine-Maritime	63	8	59	31	161
Normandie	71	9	61	25	166

N. B. : les valeurs sont arrondies à l'entier.

Figure 2.2 : Carte des taux d'accès des personnes peu diplômées pour l'ensemble des structures



La région comporte 166 salariés de l'IAE peu diplômés pour 1 000 demandeurs d'emploi de cat. ABC peu diplômés.

Ce nombre de salariés de l'IAE peu diplômés pour 1 000 demandeurs d'emploi de cat. ABC peu diplômés s'étend de 147 pour le département de l'Eure à 261 pour le département de l'Orne.

*Catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de réaliser des actes positifs de recherche d'emploi.

Sources : Ministère du Travail, Bases IAE Dares ; France Travail / Dares, STMT (statistiques mensuelles du marché du travail) - Données brutes. Traitement Dreet de Normandie

Figure 3 : Taux d'accès des allocataires du RSA (revenu de solidarité active)

Un taux d'accès des allocataires du RSA est calculé en rapportant le nombre de salariés de l'IAE allocataires du RSA lors de l'embauche sur l'année 2023 au nombre de foyers allocataires du RSA au 31 décembre 2022.

$$\frac{\text{Nombre de salariés de l'IAE allocataires du RSA sur l'année}}{\text{Nombre de foyers allocataires du RSA au 31 décembre de l'année précédente}} \times 1\,000$$

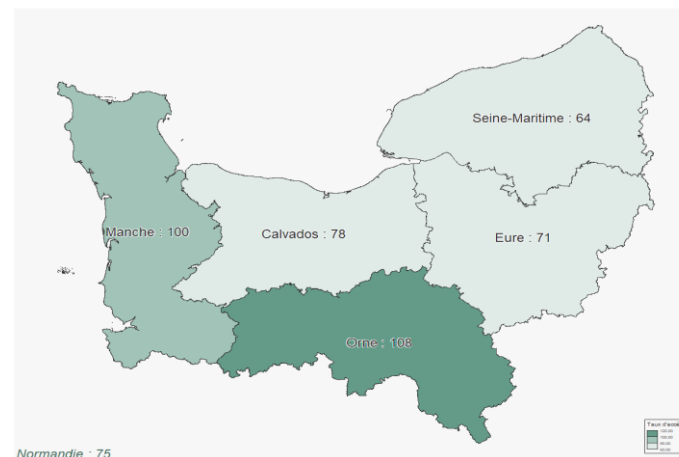
Ainsi, le tableau ci-dessous indique qu'en se référant au lieu de résidence, le département du Calvados comporte 55 salariés allocataires du RSA lors de l'embauche en insertion dans un ACI pour 1 000 foyers allocataires du RSA*.

Figure 3.1 : Taux d'accès des allocataires du RSA - répartition par type de structure

Année 2023 / 31 décembre 2022*	ACI	EI	AI	ETI	Ensemble
Calvados	55	5	13	5	78
Eure	47	8	11	6	71
Manche	65	3	27	5	100
Orne	64	5	29	10	108
Seine-Maritime	42	3	12	8	64
Normandie	49	4	15	7	75

N. B. : les valeurs sont arrondies à l'entier.

Figure 3.2 : Carte des taux d'accès des allocataires du RSA pour l'ensemble des structures



La région comporte 75 salariés de l'IAE allocataires du RSA lors de l'embauche pour 1 000 foyers allocataires du RSA*.

Ce nombre de salariés de l'IAE allocataires du RSA lors de l'embauche pour 1 000 foyers allocataires du RSA* s'étend de 64 pour le département de la Seine-Maritime à 108 pour le département de l'Orne.

*Le comptage des salariés de l'IAE allocataires du RSA lors de l'embauche se fait sur l'année alors que celui des foyers allocataires du RSA se fait au 31 décembre de l'année précédente.

Sources : Ministère du Travail, Bases IAE Dares ; CCMSA, Cnaf. Exploitation OR2S.

Figure 4 : Taux d'accès des BOETH (bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés)

Un taux d'accès des BOETH est calculé en rapportant le nombre de salariés de l'IAE BOETH sur l'année 2023 au nombre de demandeurs d'emploi de cat. ABC* BOETH sur l'année 2023.

$$\frac{\text{Nombre de salariés de l'IAE BOETH sur l'année}}{\text{Nombre de demandeurs d'emploi de cat. ABC BOETH sur l'année}} \times 1\,000$$

Avertissement sur les DE BOETH : en décembre 2023, France travail a mis à jour l'OETH de son stock de demandeurs d'emploi. En effet, l'OETH a été purgée pour les demandeurs d'emploi avec une date de validité de RQTH dépassée.

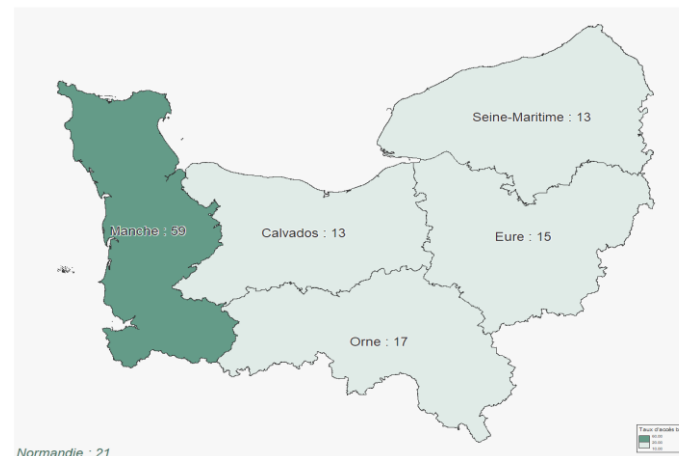
Ainsi, le tableau ci-dessous indique qu'en se référant au lieu de résidence, le département du Calvados comporte 5 salariés BOETH en insertion dans un ACI pour 1 000 demandeurs d'emploi de cat. ABC BOETH.

Figure 4.1 : Taux d'accès des BOETH - répartition par type de structure

Année 2023	ACI	AI	Ensemble
Calvados	5	7	13
Eure	13	2	15
Manche	32	27	59
Orne	10	7	17
Seine-Maritime	6	6	13
Normandie	11	9	21

N. B. : les valeurs sont arrondies à l'entier.

Étant donné le très faible nombre de salariés de l'IAE BOETH en EI et en ETTI, ces types de structures ne sont pas présentés dans le tableau.



La région comporte 21 salariés de l'IAE BOETH pour 1 000 demandeurs d'emploi de cat. ABC BOETH.

Ce nombre de salariés de l'IAE BOETH pour 1 000 demandeurs d'emploi de cat. ABC BOETH s'étend de 13 pour le département du Calvados à 59 pour le département de la Manche.

*Catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de réaliser des actes positifs de recherche d'emploi.

Sources : Ministère du Travail, Bases IAE Dares ; France Travail / Dares, STMT (statistiques mensuelles du marché du travail) - Données brutes. Traitement Dreet de Normandie

Figure 5 : Taux d'accès des allocataires de l'AAH (allocation aux adultes handicapés)

Un taux d'accès des allocataires de l'AAH est calculé en rapportant le nombre de salariés de l'IAE allocataires de l'AAH lors de l'embauche sur l'année 2023 au nombre d'allocataires de l'AAH au 31 décembre 2022.

$$\frac{\text{Nombre de salariés de l'IAE allocataires de l'AAH sur l'année}}{\text{Nombre d'allocataires de l'AAH au 31 décembre de l'année précédente}} \times 1\,000$$

Ainsi, le tableau ci-dessous indique qu'en se référant au lieu de résidence, le département du Calvados comporte 1 salariés allocataires de l'AAH lors de l'embauche en insertion dans un ACI pour 1 000 allocataires de l'AAH*.

Figure 5.1 : Taux d'accès des allocataires de l'AAH - répartition par type de structure

Année 2023 / 31 décembre 2022*	ACI	AI	Ensemble
Calvados	1	2	4
Eure	4	2	7
Manche	5	5	11
Orne	2	3	5
Seine-Maritime	4	2	7
Normandie	4	3	7

N. B. : les valeurs sont arrondies à l'entier.

Étant donné le très faible nombre de salariés de l'IAE allocataires de l'AAH lors de l'embauche en EI et en ETTI, ces types de structures ne sont pas présentés dans le tableau.

La région comporte 7 salariés de l'IAE allocataires de l'AAH lors de l'embauche pour 1 000 allocataires de l'AAH*.

Ce nombre de salariés de l'IAE allocataires de l'AAH lors de l'embauche pour 1 000 allocataires de l'AAH âgés de 20 à 64 ans* s'étend de 4 pour le département du Calvados à 11 pour le département de la Manche.

*Le comptage des salariés de l'IAE allocataires de l'AAH lors de l'embauche se fait sur l'année alors que celui des allocataires de l'AAH se fait au 31 décembre de l'année précédente.

Sources : Ministère du Travail, Bases IAE Dares ; CCMSA, Cnaf. Exploitation OR2S.

Figure 5.2 : Carte des taux d'accès des allocataires de l'AAH pour l'ensemble des structures

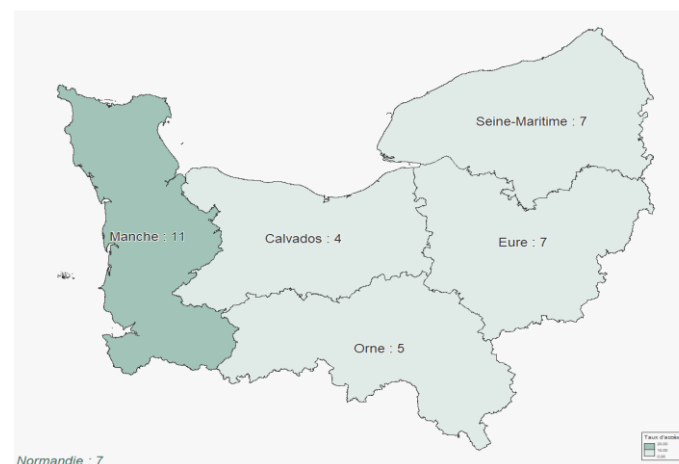
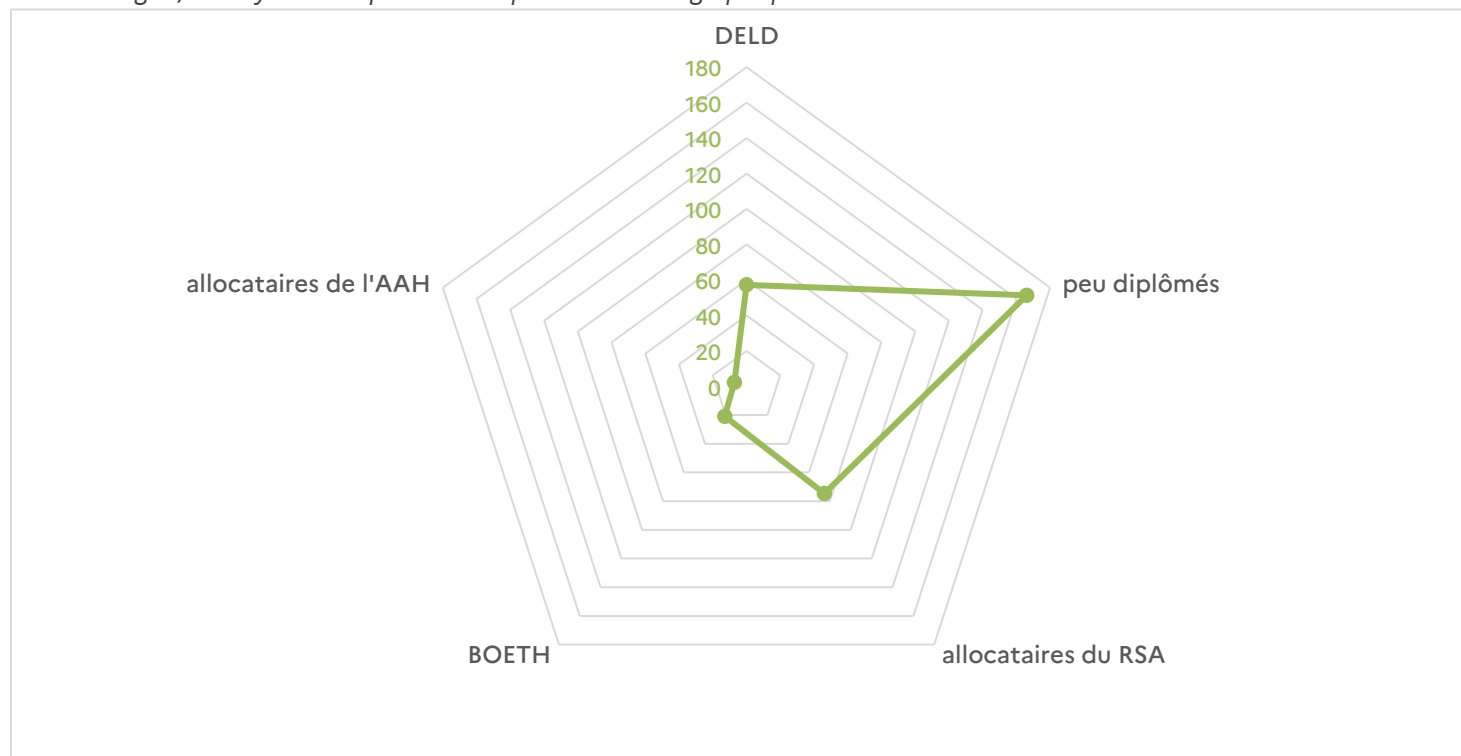


Figure 6 : Comparaison des taux d'accès pour l'ensemble des structures en Normandie

N.B. : les sigles, acronyme et définition sont précisés sous le graphiques.



DELD : Demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits à France Travail depuis un an ou plus.

Peu diplômés : Niveau de diplôme en-dessous du niveau 3 (niveau 3 : CAP - BEP obtenu).

RSA : Revenu de solidarité active

BOETH : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

AAH : Allocations aux adultes handicapés

Avertissement sur les DE BOETH : en décembre 2023, France travail a mis à jour l'OETH de son stock de demandeurs d'emploi. En effet, l'OETH a été purgée pour les demandeurs d'emploi avec une date de validité de RQTH dépassée.

D'après les taux d'accès qui ont été construits, le dispositif de l'IAE a un bon impact sur les peu diplômés, avec un taux d'accès de 166. Viennent ensuite les allocataires du RSA, pour lesquels le taux d'accès est de 75, puis les DELD, pour lesquels le taux d'accès est de 57. On constate que les taux d'accès pour les personnes en situation de handicap, BOETH et allocataires de l'AAH, sont très faibles.

Sources : Ministère du Travail, Bases IAE Dares ; France Travail / Dares, STMT (statistiques mensuelles du marché du travail) - Données brutes. Traitement Dreet de Normandie CCMSA, Cnaf. Exploitation OR2S.



Retrouvez l'ensemble des publications du Service observation Études, Statistiques et Évaluation et l'actualité de la DREETS de Normandie sur <https://normandie.dreets.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Catherine PERNETTE
Rédaction : SESE DREETS de Normandie

***Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités de Normandie
Tél : 02 32 76 16 20 - 14 Avenue Aristide Briand
76108 ROUEN CEDEX 1***

